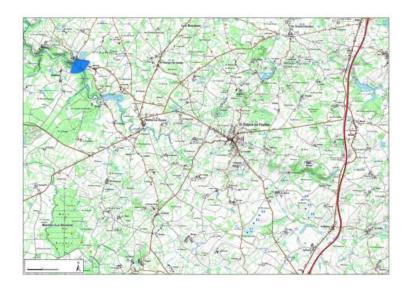


Photomontage n°84 : Aire d'étude rapprochée - Village de Cromac - Départementale D60 - Paysage emblématique n°1





Évaluation des impacts paysagers :

Le point de vue 84 est localisé au niveau du village de Cromac, non loin de l'église inscrite. Le village de Cromac est localisé au cœur du paysage emblématique n°1 en haut du versant cadrant la vallée de la Benaize. Le contexte bâti est très dense.

<u>Intérêt du point de vue</u> : Vue depuis le paysage emblématique n°1 / vue depuis un cœur de village / vue depuis une église protégée (inscription) Unité paysagère con concernée : Paysage de la campagne parc _ la Basse Marche

Enjeu modéré : Cœur de village / paysage emblématique n°1 / abords d'une église inscrite

Sensibilité faible : Contexte bâti s'intercalant entre l'observateur et la ZIP / vision statique depuis un village au cœur d'un paysage emblématique / vision statique depuis les abords d'une église protégée (inscription)

Impact et transformation du paysage : nuls

L'ensemble des éoliennes est masqué par la topographie et la végétation. La transformation du paysage et les impacts sont considérés comme

Covisibilité avec les projets éoliens voisins : sans objet

Coordonnées du point de vue	X = 520170 Y = 2149618 Alt = 239m
Périmètre d'étude	Rapproché
Date de la prise de vue	02/03/2017—16h05
Focale	50 mm
Eolienne la plus proche	E3 - 8139 m
Eolienne la plus éloignée	E6 - 9504 m















E3.7 Présentation des photomontages depuis l'aire d'étude intermédiaire : sous secteur de l'aire d'étude éloignée

Éoliennes **6** Éoliennes des projets au permis autorisé **(a)** Éoliennes des parcs construits **(a)** Éoliennes des projets en instruction Secteur d'où les éoliennes ne sont pas visibles Secteur d'où les éoliennes sont visibles ■ Aire d'étude très rapprochée de 1.5 km de rayon sous secteur de l'aire d'étude rapprochée Aire d'étude rapprochée de 5 km de rayon Aire d'étude intermédiaire de 10 km de rayon sous secteur de l'aire d'étude éloignée Photomontage montrant une vue assez franche à franche du Photomontage montrant une vue partielle à très partielle du Photomontage d'où le parc n'est pas visible PATA Photomontage validant une visibilité ou une absence de visibilité depuis un élément du patrimoine NB : Les zones en bleu de la ZIV ne distinguent pas : • les secteurs d'où les éoliennes sont largement visibles des secteurs d'où elles ne le sont que très partiellement ; • le nombre d'éoliennes visibles. Carte : société Green Satellite Source : données société ERG Développement France

C58: Localisation de l'ensemble des photomontages de l'aire d'étude intermédiaire, sous secteur de l'aire d'étude éloignée, sur fond de ZIV MONTRANT L'IMPACT DU SEUL PROJET DE SAINT-SULPICE-LES-FEUILLES 10 □Km



Photomontage LS-O: Aire d'étude éloignée sous secteur intermédiaire - Ville: la Souterraine - frange nord-ouest - Route départementale n°1





Évaluation des impacts paysagers :

Le point de vue LS-O est localisé en sortie nord-ouest de la ville de la Souterraine le long de la départementale D1. Le contexte est globalement fermé par un bocage dense (linéaires de haies le long de la voie). Le panorama correspond donc à une fenêtre étroite et ponctuelle qui semble s'ouvrir en direction des éoliennes. L'observateur est en léger contrebas d'un bombement doux du relief qui cadre la vision dans un plan proche.

<u>Intérêt du point de vue :</u> Vue depuis la ville de l'aire d'étude intermédiaire <u>Unité paysagère concernée</u> : Paysage de la campagne parc _ la Basse Marche

Enjeu faible : Ville importante à l'échelle de l'aire d'étude intermédiaire

Sensibilité nulle : Contexte densément végétalisé et relief s'intercalant entre l'observateur et la ZIP / vision statique depuis la frange

Impact et transformation du paysage : nuls

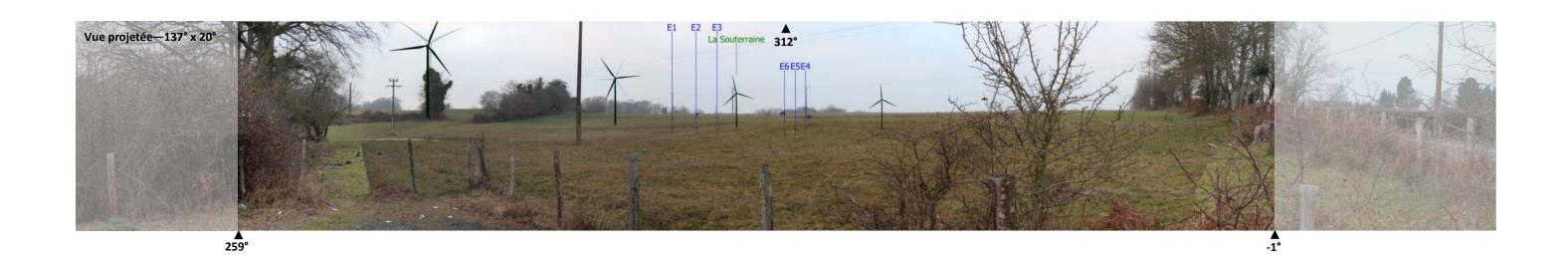
L'ensemble des éoliennes est masqué par la topographie et la végétation. La transformation du paysage et les impacts sont considérés comme nuls. En revanche les éoliennes du parc de la Souterraine sont visibles franchement et forment une courbe régulière.

<u>Covisibilité avec les projets</u> éoliens voisins :

Les éoliennes du parc la Souterraine sont visibles franchement en avant-plan. Il s'agit des seules éoliennes visibles il n'y a donc aucune covisibilité.

Coordonnées du point de vue	X = 533935 Y = 2138873 Alt = 378m
Périmètre d'étude	Eloigné
Date de la prise de vue	25/01/2017—18h30
Focale	50 mm
Eolienne la plus proche	E4 - 8007 m
Eolienne la plus éloignée	E1 - 9352 m









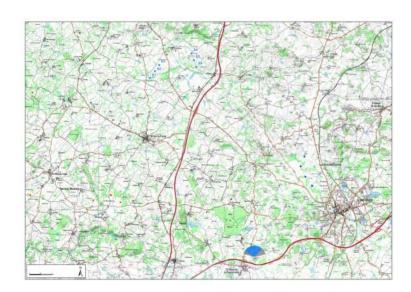








Photomontage n°357 : Aire d'étude éloignée sous secteur intermédiaire - Patrimoine protégé : Manoir de Lavaud (MH42)





Évaluation des impacts paysagers :

Le point de vue 357 est localisé au niveau du Manoir de Lavaud (MH42), monument inscrit localisé sur une butte dominant la vallée très boisée de la Brame. Le paysage présente une belle qualité. Le panorama large mais cadré dans un plan proche à moyen.

<u>Intérêt du point de vue :</u> Vue depuis un monument inscrit (MH42 : Manoir de Lavaud)

Unité paysagère concernée : Paysage de la campagne parc _ la Basse Marche

Enjeu modéré : monument protégé (inscription)

 $\underline{\textbf{Sensibilit\'e faible}:} \textit{Contexte bois\'e et relief s'intercalant entre l'observateur et \ la \textit{ZIP / vision statique depuis un monument protég\'e}$

Impact et transformation du paysage : nuls

L'ensemble des éoliennes est masqué par la topographie et la végétation. La transformation du paysage et les impacts sont considérés comme nuls.

Covisibilité avec les projets éoliens voisins :

Trois éoliennes du parc la Souterraine (construit) sont partiellement visibles alors qu'une éolienne du projet les Rimalets émerge de façon anecdotique au-dessus de la végétation.

Coordonnées du point de vue	X = 530621 Y = 2135796 Alt = 378m
Périmètre d'étude	Eloigné
Date de la prise de vue	04/05/2017—14h50
Focale	50 mm
Eolienne la plus proche	E6 - 8879 m
Eolienne la plus éloignée	E3 - 9568 m











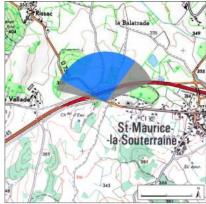






Photomontage SMS : Aire d'étude éloignée sous secteur intermédiaire - Village : Saint-Maurice-la-Souterraine





Évaluation des impacts paysagers :

Le point de vue SMS est localisé sur la frange ouest du village de Saint-Maurice-la-Souterraine au niveau d'un secteur de plateau assez élevé (360 m environ) et plat. Le contexte paysager a été modifié par le tracé de la route nationale N145. lci, le bocage à l'abandon voit ses haies s'épaissirent et est associé à de nombreux bois et bosquets qui cadrent la vision dans un plan proche. La qualité paysagère est peu marquée.

<u>Intérêt du point de vue :</u> Vue depuis un village de l'aire d'étude éloignée Unité paysagère concernée : Paysage de la campagne parc _ la Basse Marche

Enjeu faible: Vision depuis un village

<u>Sensibilité faible</u>: Contexte boisé et relief s'intercalant entre l'observateur et la ZIP / vision statique depuis un village / vision dynamique depuis une petite route du quotidien faiblement fréquentée

Impact et transformation du paysage : nuls

L'ensemble des éoliennes est masqué par la topographie et la végétation. La transformation du paysage et les impacts sont considérés comme nuls.

Covisibilité avec les projets éoliens voisins : sans objet

Coordonnées du point de vue	X = 529233 Y = 2135488 Alt = 374m
Périmètre d'étude	Eloigné
Date de la prise de vue	02/03/2017—13h40
Focale	50 mm
Eolienne la plus proche	E4 - 8882 m
Eolienne la plus éloignée	E6 - 9508 m

















Photomontage n°358 : Aire d'étude éloignée sous secteur intermédiaire - Patrimoine protégé : Eglise de Saint-Maurice-La-Souterraine (MH43)





Évaluation des impacts paysagers :

Le point de vue 358 est localisé au niveau de l'église protégée de Saint-Maurice-la-Souterraine (MH43), monument inscrit localisé au cœur du village du même nom. Le contexte est celui d'un village construit sur un secteur de plateau assez élevé (360 m environ) et plat. La vision est cadrée dans un plan proche par le bâti. Une fenêtre visuelle étroite s'ouvre entre les habitations en direction des éoliennes.

 $\underline{Int\acute{e}r\^{e}t\ du\ point\ de\ vue:}\ \ \textit{Vue\ depuis\ un\ monument\ inscrit\ (MH43:Eglise\ de\ Saint-Maurice-la-Souterraine)}$

Unité paysagère concernée : Paysage de la campagne parc _ la Basse Marche

Enjeu modéré : monument protégé (MH43 : inscription)

Sensibilité négligeable : Contexte bâti et relief s'intercalant entre l'observateur et la ZIP / vision statique depuis un monument protégé

Impact et transformation du paysage : nuls

L'ensemble des éoliennes est masqué par la topographie, le bâti et la végétation. La transformation du paysage et les impacts sont considérés comme nuls.

Covisibilité avec les projets éoliens voisins :

Le projet Lif (en instruction) est compris dans le panorama. Une seule éolienne de ce projet émerge très partiellement au-dessus de la végétation dans l'axe de la rue.

Coordonnées du point de vue	X = 530130 Y = 2135317 Alt = 372m
Périmètre d'étude	Eloigné
Date de la prise de vue	04/05/2017—15h05
Focale	50 mm
Eolienne la plus proche	E6 - 9215 m
Eolienne la plus éloignée	E4 - 9849 m











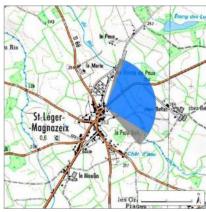






Photomontage n°96 : Aire d'étude éloignée / Sous-secteur intermédiaire / Village : Saint-Léger-Magnazeix - Route départementale D2





Coordonnées du point de vue	X = 516156 Y = 2143799 Alt = 253m
Périmètre d'étude	Eloigné
Date de la prise de vue	25/01/2017—16h10
Focale	50 mm
Eolienne la plus proche	E1 - 9789 m
Eolienne la plus éloignée	E6 - 11856 m

Évaluation des impacts paysagers :

Le point de vue 96 est localisé en sortie sud du village de Saint-Léger-Magnazeix le long de la route départementale D2. Un vallon au versant très boisé s'intercale entre l'observateur et la ZIP. Le contexte est celui d'un plateau au bocage dense et à la topographie très légèrement vallonnée. Le paysage montre une belle qualité paysagère.

Intérêt du point de vue : Vue depuis la frange d'un village (Saint-Léger-Magnaziex) / vue depuis une route départementale (D2) <u>Unité paysagère concernée</u> : Paysage de la campagne parc _ la Basse Marche

Enjeu faible: Sortie de village / Route départementale secondaire D2

Sensibilité négligeable : Contexte végétal dense s'intercalant entre l'observateur et la ZIP / vision statique depuis un village / vision dynamique depuis une route départementale secondaire

Impact et transformation du paysage : nuls

L'ensemble des éoliennes est masqué par la topographie. La transformation du paysage et les impacts sont considérés comme nuls. Le projet en instruction sur la commune de Mailhac-sur-Benaize est partiellement visible.

Covisibilité avec les projets éoliens voisins :

Les éoliennes du projet en instruction sur la commune de Mailhac-sur-Benaize sont visibles en avant-plan du projet de Saint-Sulpice-les-Feuilles. Il s'agit des seules éoliennes visibles depuis ce point de vue.











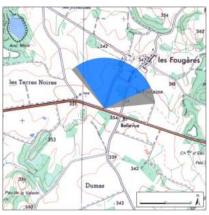






Photomontage n°245-2 : Aire d'étude éloignée sous secteur intermédiaire - Route nationale n°145 - Saint-Amand-Magnazeix





Coordonnées du point de vue	X = 523810 Y = 2134119 Alt = 356m
Périmètre d'étude	Eloigné
Date de la prise de vue	02/03/2017—14h30
Focale	50 mm
Eolienne la plus proche	E1 - 9904 m
Eolienne la plus éloignée	E4 - 11490 m

Évaluation des impacts paysagers :

Le point de vue 245-2 est localisé le long de la route nationale N145 entre l'autoroute A20 à l'Est et le village de Saint-Sornin-Leulac à l'Ouest. L'observateur se trouve sur un plateau globalement élevé (360 m environ) et fortement découpé par un réseau hydrographique dense. Précisément, il est situé en contrebas d'un léger bombement du relief. La végétation est dense et se rencontre sous la forme de boisements qui se concentrent dans les vallons mais qui peuvent également cadrer la route. Le panorama choisi montre un plateau ouvert où la vision est principalement cadrée par la topographie. A droite de la petite route connectée à la N145 et visible sur la photo, la densité de la végétation crée des écrans visuels alors qu'à gauche, la parcelle cultivée forme une ligne nue exempte de motifs paysagers ou bâtis.

Intérêt du point de vue : Vue depuis une route nationale (N145) importante à l'échelle de l'aire d'étude éloignée, sous secteur intermédiaire Unité paysagère concernée : Paysage de la campagne parc _ la Basse Marche

Enjeu modéré : Route nationale importante à l'échelle de l'aire d'étude éloignée, sous secteur intermédiaire Sensibilité faible : Relief et densité végétale s'intercalent entre l'observateur et la ZIP / vision dynamique depuis une route nationale Importante à l'échelle départementale mais qui n'est que très ponctuellement orientée vers la ZIP

Impact et transformation du paysage : négligeables

Les éoliennes E5 et E6 ne sont que très partiellement visibles masquées par le relief et les écrans visuels végétaux et bâtis. L'éolienne E4 est visible de manière anecdotique (émergence d'une pâle) alors que l'alignement des éoliennes E1 à E3 est visibles plus nettement. La distance de près de 10 km qui sépare l'observateur des éoliennes atténue considérablement leur prégnance. Le mouvement des pales est visible. La transformation du paysage et les impacts sont considérés comme négligeables.

Covisibilité avec les projets éoliens voisins :

Cinq projets éoliens voisins sont compris dans le panorama à savoir Mailhac-sur-Benaize (en instruction), Terres Noires (permis autorisé), les Rimalets (permis autorisé), Courri (en instruction) et Lif (en instruction). Toutes les éoliennes sont partiellement visibles exceptées celles du projet Lif, totalement masquées par la végétation en avant-plan. Cinq éoliennes du projet Terres Noires sont visibles plus franchement en avant-plan de toutes les autres machines. Les éoliennes se répartissent de façon continue sur une large partie gauche du panorama sans laisser d'espaces de respiration visuels conséquent.

















Photomontage LS-E : Aire d'étude éloignée sous secteur intermédiaire - Ville : La Souterraine est - GR654 - Patrimoine : covisibilité avec l'église classée Notre-Dame





Évaluation des impacts paysagers : Le point de vue LS-E est localisé en sortie de topographie s'abaisse doucement en direct

Le point de vue LS-E est localisé en sortie est de la ville de la Souterraine au moment où la départementale D72 croise le GR654. La topographie s'abaisse doucement en direction de la Souterraine et offre, en l'absence de végétation au premier plan, une belle vue de la silhouette de la ville. Ce secteur de plateau est élevé (390 m environ) et globalement densément boisé.

<u>Intérêt du point de vue :</u> Vue depuis la ville de l'aire d'étude intermédiaire / covisibilité potentielle avec la silhouette de la Souterraine et l'église classée Notre-Dame

Unité paysagère concernée : Paysage de la campagne parc _ la Basse Marche

Enjeu modéré : Ville importante à l'échelle de l'aire d'étude intermédiaire et covisibilité indirecte avec la silhouette de l'église Notre-Dame Sensibilité nulle : Contexte densément végétalisé et relief s'intercalant entre l'observateur et la ZIP / vision statique depuis les environs d'une ville / covisibilité avec la silhouette d'une ville

<u>Impact et transformation du paysage : nuls</u>

L'ensemble des éoliennes est masqué par la topographie et la végétation. La transformation du paysage et les impacts sont considérés comme nuls.

Covisibilité avec les projets éoliens voisins :

Les éoliennes du parc de la Souterraine, pourtant beaucoup plus proches, sont totalement masquées.

Coordonnées du point de vue	X = 535328 Y = 2138853 Alt = 387m
Périmètre d'étude	Eloigné
Date de la prise de vue	25/01/2017—18h25
Focale	50 mm
Eolienne la plus proche	E4 - 9119 m
Eolienne la plus éloignée	E1 - 10593 m











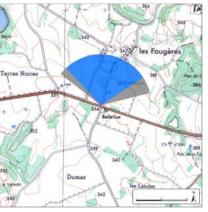






Photomontage n°245-1: Aire d'étude éloignée sous secteur intermédiaire -Route nationale n°145 - Saint-Amand-Magnazeix





Évaluation des impacts paysagers :

Le point de vue 245-1 est localisé le long de la route nationale N145 entre l'autoroute A20 à l'Est et le village de Saint-Sornin-Leulac à l'Ouest. L'observateur se trouve sur un plateau globalement élevé (360 m environ) et fortement découpé par un réseau hydrographique dense. Précisément, il est situé en contrebas d'un léger bombement du relief. La végétation est dense et se rencontre sous la forme de boisements qui se concentrent dans les vallons mais qui peuvent également cadrer la route. Dans l'axe de la petite route connectée à la N145 et visible sur la photo, la densité de la végétation crée des écrans visuels alors qu'à gauche, la parcelle cultivée forme une ligne nue exempte de motifs paysagers ou bâtis.

Intérêt du point de vue : Vue depuis une route nationale (N145) importante à l'échelle de l'aire d'étude éloignée, sous secteur intermédiaire Unité paysagère concernée : Paysage de la campagne parc _ la Basse Marche

Enjeu modéré : Route nationale importante à l'échelle de l'aire d'étude éloignée, sous secteur intermédiaire Sensibilité faible : Relief et densité végétale s'intercalent entre l'observateur et la ZIP / vision dynamique depuis une route nationale Importante à l'échelle départementale mais qui n'est que très ponctuellement orientée vers la ZIP

<u>Impact et transformation du paysage : nuls</u>

Aucune des éoliennes du projet n'est visible. La transformation du paysage et les impacts sont considérés comme nuls.

<u>Covisibilité avec les projets éoliens voisins :</u> Une éolienne du projet éolien Terres Noires est visible de façon franche et trois autres éoliennes de façon anecdotique.

Coordonnées du point de vue	X = 523957 Y = 2134065 Alt = 356m
Périmètre d'étude	Eloigné
Date de la prise de vue	02/03/2017—14h25
Focale	50 mm
Eolienne la plus proche	E1 - 9926 m
Eolienne la plus éloignée	E4 - 11491 m









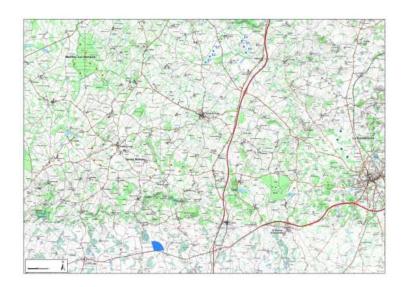








Photomontage 245-3: Aire d'étude éloignée sous secteur intermédiaire - Route nationale n°145 - Saint-Hilaire-la-Treille





Coordonnées du point de vue	X = 523337 Y = 2134183 Alt = 347m
Périmètre d'étude	Eloigné
Date de la prise de vue	02/03/2017—14h35
Focale	50 mm
Eolienne la plus proche	E1 - 9955 m
Eolienne la plus éloignée	E4 - 11604 m



Évaluation des impacts paysagers :

Le point de vue 245-3 est localisé le long de la route nationale N145 entre l'autoroute A20 à l'Est et le village de Saint-Sornin-le-Lac à l'Ouest. L'observateur se trouve sur un plateau globalement élevé (360 m environ) et fortement découpé par un réseau hydrographique dense. Précisément, il est situé en contrebas d'un léger bombement du relief. La végétation est dense et se rencontre sous la forme de boisements qui se concentrent dans les vallons mais qui peuvent également cadrer la route. Lci, aucune densité végétale le long de la route nationale N145. La parcelle cultivée forme une ligne nue exempte de motifs paysagers ou bâtis.

Intérêt du point de vue : Vue depuis une route nationale (N145) importante à l'échelle de l'aire d'étude éloignée, sous secteur intermédiaire Unité paysagère concernée : Paysage de la campagne parc _ la Basse Marche

Enjeu modéré: Route nationale importante à l'échelle de l'aire d'étude éloignée, sous secteur intermédiaire

Sensibilité faible : Relief et densité végétale s'intercalent entre l'observateur et la ZIP / vision dynamique depuis une route nationale Importante à l'échelle départementale mais qui n'est que très ponctuellement orientée vers la ZIP

<u>Impact et transformation du paysage : faibles</u>

Les éoliennes E1 à E4 ne sont que très partiellement visibles masquées par le relief alors que les éoliennes E5 et E6 ne sont pas visibles. La distance de près de 10 km qui sépare l'observateur des éoliennes atténue considérablement leur prégnance. Le mouvement des pales est visible. La transformation du paysage et les impacts sont considérés comme faibles.

Covisibilité avec les projets éoliens voisins :

Cinq projets éoliens voisins sont compris dans le panorama. L'ensemble des éoliennes de ces projets est à peine perceptible sur la ligne d'horizon. En revanche, les Terres Noires est visible franchement en avant-plan du projet de Saint-Sulpice-les-Feuilles alors que les éoliennes du parc de la Souterraine ne sont pas visibles.









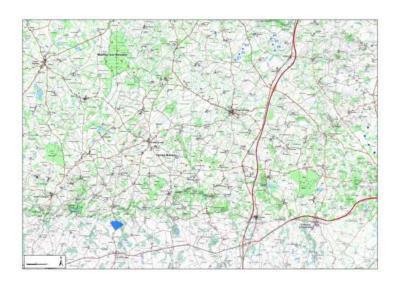








Photomontage SSL-2: Aire d'étude éloignée sous secteur intermédiaire - Saint-Sornin-Leulac - Route départementale n°44





	130	284	des Remplottes
The state of the s	The same		2000
Man	1-12		
	1		
		View	
		1	305
	100		
le Pre	A		agnes
-7	-		328
se Betoulles	1	1	n Kall
na perodites	2 M	1 /20	
	12/1	11	Mary Mary
	10	1/2	THE WICH
	ar la Za	phix	321 - Ch
2100	Tipis)	1000	
inion /	The state of	324	
9 01	-	The second	Emerg
Cher	Bonnet 4	BAN	Chantegrade 1
le Bourna	(-1)	CSc. VI	Charles &
	-		1,002/X01/2
The state of the s	Vale	37	7 1
Busserolles	(.	11-	
- John Silver			

Évaluation des impacts paysagers :

Le point de vue SSL-2 est localisé le long de la départementale D44 entre Saint-Sornin-Leulac et Saint-Hilaire-la-Treille. La route descend vers la vallée du ruisseau des Écrevisses ce qui explique l'abaissement de la topographie. Le secteur est très boisé. Les boisements se concentrent dans la vallée et sur le secteur de plateau rive droite. La vision est donc cadrée dans un plan proche par une haie le long de la route (à droite du panorama) et dans un plan moyen par le versant très boisé (rive droite) de la vallée du ruisseau des Écrevisses.

<u>Intérêt du point de vue</u>: Vue depuis une route secondaire (D44) reliant les villages de Saint-Sornin-Leulac et Saint-Hilaire-la-Treille et circulant ponctuellement face à la ZIP

Unité paysagère concernée : Paysage de la campagne parc _ la Basse Marche

Enjeu faible : Route départementale du quotidien de faible gabarit et à la fréquentation mesurée et reliant les deux villages Saint-Sornin-Leulac et Saint-Hilaire-la-Treille

Sensibilité négligeable : Contexte boisé et relief s'intercalant entre l'observateur et la ZIP / vision dynamique depuis une route départementale secondaire du quotidien ponctuellement orientée vers la ZIP

<u>Impact et transformation du paysage : nuls</u>

Les éoliennes sont masquées par la topographie et la végétation. La transformation du paysage et les impacts sont considérés comme nuls.

Covisibilité avec les projets éoliens voisins :

Alors que le projet en instruction sur la commune de Mailhac-sur-Benaize n'est pas visible, trois des éoliennes du projet Terres Noires apparaissent franchement. Il s'agit des seules éoliennes visibles dans ce panorama.

Coordonnées du point de vue	X = 519751 Y = 2134929 Alt = 299m
Périmètre d'étude	Eloigné
Date de la prise de vue	02/03/2017—14h45
Focale	50 mm
Eolienne la plus proche	E1 - 10812 m
Eolienne la plus éloignée	E4 - 12807 m



